

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la 438^e séance extraordinaire tenue le 7 octobre 2002,
à 14 heures, à la salle M-415 du Pavillon principal
de l'Université de Montréal

PRÉSENTS : Le recteur : M. Robert Lacroix; le vice-recteur exécutif : M. Michel Trahan; le vice-recteur à la recherche : M. Alain Caillé; l'administratrice exerçant les fonctions de vice-rectrice à l'enseignement de premier cycle et à la formation continue : Mme Nicole Duhamel-Maestracci; la vice-rectrice aux ressources humaines : Mme Gisèle Painchaud; les doyens : MM. Jean-Marc Boudrias, Jean-Marc Charron, Mme Irène Cinq-Mars, MM. Jacques Frémont, Joseph Hubert, Claude Lamarche, Michel D. Laurier, Réjean Poirier, Raymond S. Roy, Patrick Vinay; le directeur général des bibliothèques : M. Jean-Pierre Côté; les représentants du corps professoral : M. Georges Aird, Mme Denise Angers, MM. Paolo Bellomia, Moïse Bendayan, Jean-Guy Bergeron, Michel Bigras-Poulin, Mme Hélène Boisjoly, MM. Bernard Brais, Michel M. Campbell, Mme Marie-Thérèse Chicha, M. André-Pierre Contandriopoulos, Mme Louise Dagenais, M. Albert Devito, Mme Francine Ducharme, MM. Luc Giroux, Alan K. Goff, Luc Granger, Anatole Joffe, Mme Arlette Kolta, MM. Yves Lépine, Dominic Maestracci, Mme Sylvie Marleau, MM. Jean McNeil, Stéphane Molotchnikoff, François Péronnet, Mmes Fabienne Pironet, Louise-Hélène Richard, MM. Samir Saul, Jean-Luc Sénécal, Jean-Pierre Thouez, Mme Louise Viau, M. André Vrins; les représentants du personnel enseignant : Mmes Lorraine Bojanowski, Thérèse Botez-Marquard, M. André Desrosiers, Mmes Sorel Friedman, Chantal Gamache, Gisèle Gingras, Monique Landry, Louise Larivière, MM. Daniel Leduc, Pierre Pelletier; un représentant du corps professoral des écoles affiliées : M. Joseph Pegna; les représentants des étudiants : MM. Normand Bélisle, Alexandre Bourdeau, Nicolas Fournier, Mme Geneviève Lanoue-Larue, MM. Olivier Thibeault, François Vincent; les représentantes du personnel : Mmes Sylvie Goyer, Louise St-Jacques; les représentantes du Conseil de l'Université : Mmes Thérèse Cabana, Monique Michaud; les représentants des cadres et professionnels : MM. Richard Alix, Germain Lalonde, Mme Christine Léonard; les observateurs : MM. Russell Adams, Guy Berthiaume, Pierre Bordeleau, Fernand Boucher, Mme Francine Bourget, M. Elvio Bueno, Mmes Lise Duffy, Marielle Gascon-Barré, MM. Jacques Gravel, Serge Langlois, Bernard Motulsky, André Racette

ABSENTS : Le vice-recteur à la planification et aux relations internationales : M. François Duchesneau; le doyen de la Faculté des études supérieures : M. Louis Maheu; les doyens : Mme Christine Colin, Jacques Turgeon; les directeurs des écoles affiliées : MM. Robert L. Papineau, Jean-Marie Toulouse; les représentants du corps professoral : MM. Jean-Paul Bahary, Jean Barbeau, Jean-Guy Besner, Jean-Guy Blais, Pierre Bourgouin, Mme Marie-Marthe Cousineau, MM. Guy Doucet, Philippe Faucher, Pierre Fournier, Mmes Louise Getty, Francine Gratton, M. Daniel Kandelman, Mme Joëlle Margot, M. René Parenteau, Mmes Danielle Pinard, Louise Poirier, MM. Roger B. Richard, Pierre Simonet, Jean-Guy Vaillancourt, Jesús Vázquez-Abad, Daniel Weinstock; une représentante du personnel enseignant : Mme Magali Deleuze; un représentant du corps professoral des écoles affiliées : M. Bernard Lanctôt; les représentants des étudiants : Mme Nathalie Durand, M. Alexandre Parent; un représentant du personnel : M. Larry Gagnon

PRÉSIDENT

M. Robert Lacroix

PRÉSIDENT DES DÉLIBÉRATIONS

M. Jean Trépanier

SECRÉTAIRE

M. Michel Lespérance

CHARGÉE DE COMITÉ

Mme Danielle Salvail, en remplacement de Mme Francine Arbour-Desrosiers

L'Assemblée reçoit le document A-21/438^e/358, *Fluctuations des clientèles dans le secteur de l'éducation*—Mémoire déposé à la Commission de l'Éducation, transmis pour information à la suite de la 437^e séance (AU-437-5.1.3, 16 septembre 2002).

AU-438-1 ORDRE DU JOUR AU-438-1

L'ordre du jour se présente ainsi :

1. Ordre du jour
2. Déclaration annuelle du recteur
 - 2.1 Présentation du recteur
 - 2.2 Période de questions
3. Recommandation au Conseil relative à la nomination de deux officiers de la Faculté des arts et des sciences à la Commission des études
4. Clôture de la séance

AU-438-2 DÉCLARATION ANNUELLE DU RECTEUR AU-438-2

AU-438-2.1 Présentation du recteur AU-438-2.1

Le recteur souligne d'abord que l'année 2002-2003 constituera une année charnière en ce qu'elle correspondra à la dernière année de l'échéancier qui avait été défini pour la réalisation des Priorités d'action 2000-2003, ainsi qu'à la fin de son premier mandat. Il signale que les grands objectifs de cette relance ont été réalisés en très grande partie, voire dépassés dans certains cas, et que l'année qui commence sera marquée par la poursuite d'un développement accéléré qui permettra à l'Université de répondre adéquatement aux besoins actuels et futurs de ses étudiants et de la société. La première partie de son allocution porte donc sur le bilan des réalisations de l'année 2001-2002, soit la quatrième année du plan de relance. La deuxième partie porte sur le plan d'action 2002-2003, la dernière année de nos priorités d'action 2002-2003. En troisième partie, le recteur indique qu'il exposera une vision d'avenir 2003-2006. Cette période est particulièrement importante puisque le budget 2005-2006 aura été préparé par l'actuelle direction pour une nouvelle équipe qui prendra la relève à l'été 2005.

PREMIÈRE PARTIE : BILAN (ANNÉE 2001-2002)

Les études et les étudiants

En regard de la qualité, de la pertinence et de l'ouverture des programmes de premier cycle, le recteur signale qu'au cours de l'année 2001-2002, douze nouveaux programmes ont été créés, incluant trois programmes de Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire, et 31 programmes ont fait l'objet d'une révision importante. Il observe que depuis 1998, plus de 110 programmes ont été créés ou modifiés de façon significative [acétate 4].

L'amélioration des contextes liés aux études de premier cycle, plus particulièrement en matière de qualité de l'enseignement et de persévérance aux études, a été concrétisée par diverses formules. Les modalités relatives à l'évaluation à des enseignements ont été révisées, et des outils propres à l'amélioration des prestations d'enseignement ont été développés par le CEFES (tenue de 28 séminaires qui ont rejoint approximativement 1 000 professeurs et chargés de cours). En matière d'informatisation de l'enseignement, 940 professeurs et chargés de cours ont été formés dans le cadre du programme SUITE, et 597 cours utilisent directement l'internet depuis la mise en place de WEBCT. Par ailleurs, un montant additionnel de 1 M\$ a été attribué pour l'engagement d'auxiliaires d'enseignement, et un nombre de 2 293 étudiants a bénéficié du programme Contact études (37 Baccalauréats et 17 Majeurs) [acétate 5].

Relativement au développement de la qualité, de la pertinence et de l'ouverture des programmes d'études supérieures, on note la création, en 2001-2002, de sept programmes de D.E.S.S., de neuf programmes de Maîtrise et de quatre programmes de Doctorat. Plus de 60 programmes de D.E.S.S. ont été créés depuis 1998, et, dans la même période, plus de 50 programmes de Maîtrise ou de Doctorat ont été créés ou modifiés [acétate 6].

Pour cette même année, un montant additionnel de 1 M\$ a été attribué au financement étudiant aux études supérieures. Des démarches ont été réalisées en regard de l'évaluation des prestations professorales d'enseignement et d'encadrement aux études supérieures. Les initiatives liées à la mobilité étudiante et aux cotutelles de thèses se sont développées entre autres dans le cadre du programme interne de bourses pour la France et de projets d'ententes pour la Suisse et la Belgique. On observe que de 1996-97 à 1998-99, 68 cotutelles ont été réalisées, et que de 1999-2000 à 2001-02, ce nombre est passé à 106 [acétate 7].

Un montant de 30 M\$ a été consacré à l'amélioration du milieu physique et de l'accueil. L'implantation du Centre des services au Pavillon J.-A.-DeSève (6,7 M\$), regroupant en un même lieu les services s'adressant aux étudiants, a constitué une réorganisation importante qui n'a pas été sans faille; sur ce point, le recteur indique que l'Université verra à établir une meilleure adéquation du milieu de travail, par l'application de correctifs. Les autres travaux d'amélioration du milieu physique ont porté sur l'aménagement de trois carrefours des TIC (1,4 M\$), sur l'informatisation des bibliothèques, par l'aménagement de carrefours d'apprentissage (un carrefour aménagé en 2001 et un carrefour complété au cours de l'année 2002-2003– 1,8 M\$), la rénovation des salles de cours du Pavillon Claire-McNicoll (5,6 M\$), des Résidences (12 M\$) et des aires de repas des pavillons 3200 Jean-Brillant et Principal (2,5 M\$) [acétate 8].

Le recteur précise l'évolution des clientèles. Au premier cycle, l'augmentation observée en EETC au 20 septembre 2002 correspond à une proportion de 12 % au trimestre d'été 2002 comparativement au trimestre d'été 2001, et à une proportion de 7 % au trimestre d'automne 2002 comparativement au trimestre d'automne 2001. Les résultats observés au premier cycle de 1998 à 2002 présentent une augmentation d'une proportion de 20 % [acétate 9]. Aux cycles supérieurs, l'augmentation observée en EETC au 20 septembre 2002 correspond, pour le deuxième cycle, à une proportion de 3 % au trimestre d'été 2002 comparativement au trimestre d'été 2001, et à une proportion de 1 % au trimestre d'automne 2002 comparativement au trimestre d'automne 2001, et correspond, pour le troisième cycle, à une proportion de 1 % au trimestre d'été 2002 comparativement au trimestre d'été 2001, et à une proportion de 2 % au trimestre d'automne 2002 comparativement au trimestre d'automne 2001. Les résultats observés de 1998 à 2002 présentent une augmentation d'une proportion de 26 % au deuxième cycle et une diminution de 4 % au troisième cycle [acétate 10]. Selon un graphique représentant l'augmentation du nombre d'étudiants en EETC entre 1999-2000 et 2003-2004 (prévisions), les objectifs atteints (cumulatif) dépasseraient d'environ 1 000 EETC l'objectif fixé en 1999 [acétate 11]. Considérant ces résultats, le recteur constate qu'une réflexion devra être menée sur les objectifs que l'institution souhaitera déterminer et poursuivre en fonction des orientations de son développement.

La recherche

Le recteur présente les projets et les résultats relatifs aux activités de recherche.

L'application de certaines des recommandations du Rapport sur les Lettres et les sciences humaines prévoit des démarches immédiates dans ce secteur en regard de sa mise en rapport avec les autres secteurs disciplinaires, du développement de programmes de premier cycle, du soutien à une recherche de qualité, du développement de la recherche subventionnée, du développement de synergies de recherche, et du recrutement, cheminement et financement des étudiants gradués [acétate 13].

Relativement à la création de deux centres importants, l'Institut de recherche en immunovirologie et en cancérologie-IRIC et le Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal-CREUM, le recteur précise qu'en 2001-2002, on a procédé, pour l'IRIC, à la nomination du Directeur général et du Directeur scientifique, au recrutement des chercheurs, à l'établissement du plan de développement (selon les trois axes immunovirologie, cancérologie et immunothérapie) et à l'amorce des travaux de construction du Pavillon Marcelle-Coutu, et, pour le Centre d'éthique, aux travaux du Comité de lancement et au financement, dès juin 2002 [acétate 14].

Le recteur commente les résultats de l'Université auprès des grands conseils subventionnaires canadiens-IRSC, CRSH, CRSNG. Le graphique sur les résultats et parts de l'Université de Montréal et de ses écoles affiliées dans l'ensemble canadien et sur les montants obtenus [acétate 15] rend compte des résultats des années 2001-2002 (colonne de couleur bleu) et 2000-2001 (colonne de couleur jaune). Au CRSH, les résultats obtenus apparaissent croissants, et ont permis à l'Université de reprendre le rang qu'elle y a déjà occupé, bien que sa position demeure fragile. Au CRSNG, les résultats présentent une légère augmentation. Un second graphique porte sur le rang occupé par les différentes institutions auprès des trois grands conseils pour les années 2000-2001 et 2001-2002 [acétate 16]. Le recteur remarque que selon les ressources et expertises qu'elle réunit, l'Université de Montréal devrait occuper un rang supérieur à celui obtenu. La consolidation de sa position auprès de chacun des conseils subventionnaires devra être assurée par une utilisation stratégique de ses ressources et de ses structures, en conformité avec le rôle attendu par la société de notre institution, entre autres dans le cadre du renouvellement du corps professoral et de la formation de candidats de qualité aux études supérieures. Bien que les résultats présentés apparaissent adéquats dans le contexte québécois, il reste important de réaliser un meilleur positionnement dans les contextes canadien et international.

Concernant les concours de la Fondation canadienne pour l'innovation-FCI [acétate 17], les résultats de l'Université la situent au quatrième rang. Il sera important de bonifier cette position dans le cadre des prochains concours, afin de soutenir le développement visé par l'institution.

Dans le cadre du programme de Chaires de recherche du Canada, le recteur mentionne que, sur 39 demandes soumises depuis 2000, l'Université a obtenu 38 chaires (26 chaires seniors et 12 chaires juniors), pour un budget récurrent de 6.4 M \$. Un graphique rend compte de la répartition par secteurs des chaires attribuées [acétate 18].

Le tableau sur les résultats et parts de l'Université et de ses écoles affiliées auprès des grands conseils subventionnaires québécois rend compte de l'évolution des parts de l'Université dans l'ensemble québécois et des montants obtenus auprès du FRSQ. Les données du FQRNT (ancien FCAR) ne sont pas encore disponibles, mais on a noté pour l'Université une croissance de 9,56 % en 2001-2002 [acétate 19].

Sur l'amélioration des espaces de recherche et d'encadrement, le recteur mentionne qu'un montant de 177 5 M\$ sera consacré à la construction de pavillons (Pavillon J.-Armand-Bombardier Technopole-Montréal, 60 5 M\$, 7336 m²; Pavillon Jean-Coutu, 43 M\$, 8330 m²; Pavillon Marcelle-Coutu, 49 M\$, 7995 m²; Centre des technologies de fabrication de pointe appliquées à l'aérospatiale, 15 M\$, 2625 m²; campus de la Faculté de médecine vétérinaire, 1^{re} phase, 24 M\$, 3661 m²) et à l'amélioration des infrastructures de télécommunication (3 M\$) [acétate 20]. Quatre tableaux [acétates 21, 22, 23, 24] décrivent les caractéristiques, le financement et l'échéancier des travaux, relatifs à Technopole et au complexe biomédical et pharmaceutique, ainsi que le plan des travaux afférents sur le campus. Deux derniers tableaux rendent compte des données *pro forma* associées aux grands projets stratégiques en développement [acétate 25], et sur les revenus annuels nouveaux qui découleront du recrutement étudiant et des frais indirects [acétate 26]. Au total, un montant de 9 M\$ en revenus supplémentaires pourrait être généré, permettant de financer le capital prévu de 20 M\$ (pendant trois ans). Le recteur précise que le financement de ces projets de développement découle principalement des fonds publics et dons privés, soit selon une proportion approximative de 80 %. À cette étape, et selon le montage financier établi,

l'Université ne prévoit pas recourir à l'émission d'obligations, selon une formule appliquée par certaines universités canadiennes, pour le financement de ces projets. Selon le cas, cette formule, avec d'autres, pourra être considérée ultérieurement.

Les ressources humaines

Au cours de l'année 2001-2002, la direction a créé un vice-rectorat aux ressources humaines. On a procédé à la réalisation d'une enquête exhaustive sur les besoins de l'institution et d'un nouveau système de gestion de l'information ainsi qu'à l'adoption d'un plan d'action qui sera déployé au cours de l'année 2002-2003 [acétate 28].

Les données relatives à l'évolution des effectifs professoraux indiquent un nombre de professeurs en poste de 1 197 ETC au 1^{er} juin 2001 et de 1 253 ETC au 1^{er} juin 2002. Pour cette même période, on dénombre 116 entrées en fonction, soit 106 ETC. Au 1^{er} septembre 2002, le nombre de professeurs en poste correspond à 1 280 ETC. En regard de ces données, le recteur constate qu'au 1^{er} septembre 2002, l'Université a réalisé le tiers des ajouts de professeurs projetés pour la période 2000-2003; il manque 150 professeurs pour atteindre les cibles visées (1 430 postes au 31 mai 2003) [acétate 29]. Les démarches liées à l'atteinte des objectifs souhaités devront tenir compte de la diminution des effectifs découlant de départs à la retraite, ainsi que de la situation croissante de concurrence entre les universités dans le recrutement de nouveaux professeurs.

Les graphiques relatifs à l'évolution des autres personnels rendent compte de données correspondant à la situation observée dans les contextes québécois et canadien [acétate 30].

La situation financière

Le tableau sur le budget de fonctionnement présente les résultats, en revenus, dépenses et résultat net de l'exercice, depuis 1998-1999 [acétate 32]. Le recteur rappelle que lors de la signature de son contrat de performance avec le ministère de l'Éducation du Québec, l'Université s'était engagée à dégager un surplus de 1,5 M\$ par année pour réduire d'autant sa dette résultant des déficits accumulés. L'objectif n'avait pas été atteint la première année du contrat, mais les réalisations de l'année 2001-2002 permettront à l'Université de dégager un surplus de plus de 3 M\$ (3 518 M\$), et de répondre ainsi aux exigences de l'entente établie avec le MEQ sur une période de deux ans. Le recteur précise qu'en 2001-2002, les revenus de l'Université ont augmenté de près de 32 M\$, soit une augmentation d'une proportion de 10 %, résultant principalement du réinvestissement du gouvernement et de l'augmentation des clientèles étudiantes, alors que les dépenses se sont accrues de 28 M\$, correspondant à une proportion de 8,6 %. Les résultats attendus pour l'année 2002-2003 devraient également bénéficier des effets du réinvestissement public.

La campagne «Un monde de projets»

Sur les résultats de la campagne de financement, un premier graphique présente l'évolution des montants recueillis depuis juin 2000 et jusqu'au 1^{er} juin 2002 [acétate 34]; l'objectif initial de 125 M\$ a été dépassé vers septembre 2001. Le recteur mentionne que la poursuite de la campagne a permis de recueillir un montant additionnel de 34 M\$ au cours de la dernière année. Ainsi, au 1^{er} juin 2002, le montant recueilli avait dépassé le seuil des 150 M\$, atteignant 150 993 192 \$, ce qui représente un sommet inégalé pour une université francophone; ces résultats permettent d'envisager d'autres succès d'ici la fin de la campagne.

Un second graphique décrit la répartition des résultats au 31 mai 2002, soit une proportion de 60 % à l'Université, correspondant à un montant de 92 372 700 \$, une proportion de 18 % à HEC Montréal, correspondant à un montant de 26 685 597 \$, et une

proportion de 17 % à l'École Polytechnique, correspondant à un montant de 24 959 895 \$ [acétate 35]. Les répartitions établies correspondent aux cibles qui avaient été fixées.

Un troisième graphique décrit la répartition pour l'Université au 31 mai 2002. Une proportion de 49 % est attribuée aux chaires, projets intégrateurs et centres de recherche, correspondant à un montant de 44 508 202 \$; une proportion de 13 % est attribuée aux bourses et projets étudiants, correspondant à un montant de 13 001 571 \$; une proportion de 19 % est attribuée aux bâtiments, correspondant à un montant de 17 471 574 \$; une proportion de 3 % relève de dons en nature, correspondant à un montant de 2 691 680 \$; une proportion de 15 % est attribuée diversement (bibliothèques, sport d'excellence, *in memoriam*, *alma mater*, transitoire), correspondant à un montant de 13 512 535 \$; une proportion de 1 % est attribuée aux équipements, correspondant à un montant de 1 187 138 \$ [acétate 36].

DEUXIÈME PARTIE : PLAN D'ACTION 2002-2003

L'année 2002-2003 constituera une année charnière au cours de laquelle l'Université complétera les projets du plan d'action 2000-2003 et proposera, parallèlement, les priorités d'action 2003-2006. Le recteur présente les éléments relevant de l'achèvement du plan d'action 2000-2003.

Les études de premier cycle

Les travaux relatifs au développement des études de premier cycle porteront sur la consultation sur la poursuite des orientations de premier cycle et sur la contribution apportée par les TIC; sur la poursuite des travaux sur la persévérance et la réussite des études; sur le suivi du Rapport du Groupe d'évaluation de l'enseignement; sur l'application progressive et modulée des recommandations de la *Politique de la maîtrise de la langue française dans les études*; sur la mise à jour des conditions générales d'admissibilité pour l'ensemble des programmes; sur le développement de partenariats avec les cégeps, notamment par la mise en place d'un programme de DEC-BAC en sciences infirmières [acétate 38].

Les études supérieures

Les démarches entreprises en regard des études supérieures verront à favoriser le développement des clientèles étudiantes aux cycles supérieurs; à favoriser et à stimuler une augmentation du taux de diplomation dans les programmes de Doctorat et de Maîtrise; à élaborer un plan de financement étudiant pour la période 2003-2006; à développer des programmes conjoints multidisciplinaires et interdisciplinaires de deuxième et de troisième cycles, dans les secteurs *conseil génétique, environnement, politiques, impact et valorisation des sciences et des technologies, nanosciences et nanotechnologies*; à promouvoir l'adoption, par les unités académiques, de procédures d'évaluation des prestations d'enseignement et d'encadrement aux cycles supérieurs, dans une perspective d'assurance de la qualité des formations; à procéder à l'informatisation des processus de gestion académique des programmes et des cheminements étudiants aux cycles supérieurs; à simplifier et accélérer les procédures de gestion des demandes d'admission aux programmes d'études supérieures [acétates 39, 40].

La recherche

Sur le plan de la recherche, il est prévu de poursuivre et compléter les deux grands projets dotés de développement d'espaces physiques de recherche (Technopole Montréal et IRIC), ainsi que les projets stratégiques (CRÉUM et le projet en Statistique sociale); de maintenir les efforts de financement interne de la recherche selon les proportions déterminées (20 % aux grands projets stratégiques, 50 % aux regroupements stratégiques du CEDAR, 25 % au démarrage en recherche des nouveaux professeurs et 5 % aux autres contributions); d'élaborer et de proposer l'utilisation

structurante des frais indirects de la recherche dont une partie importante devra être consacrée à établir une réserve pour le développement des espaces physiques de recherche et le financement du fonctionnement des grands projets stratégiques; de contribuer et participer au développement de deux projets d'importance : le Centre de recherche du CHUM et le BioCentre dans l'arrondissement de la Petite-Patrie [acétates 41, 42]. On prévoit l'établissement, au cours de l'année, des nouveaux projets suivants : le Centre d'études internationales, le Réseau des chaires en études américaines, le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises, le Centre de recherche sur le développement du médicament et le Centre Robert Cedergren sur la complexité en biologie [acétate 43].

La planification

Le mandat premier qui sera complété en 2002-2003 sera l'élaboration concertée des Priorités d'action 2003-2006, qui seront soumises aux instances concernées au printemps 2003. Les autres démarches prévues sont liées à l'accélération du processus d'internationalisation de l'institution dans tous les volets de sa mission, l'accélération du processus d'évaluation des unités d'enseignement et de recherche, et la poursuite du développement des infrastructures de soutien à l'enseignement et à la recherche (Bibliothèques et DGTIC) [acétate 44].

Les ressources humaines

À la suite d'une vaste consultation menée par le vice-rectorat aux ressources humaines, un plan d'action 2002-2006 a été élaboré. Au cours de l'année 2002-2003, on procédera à l'implantation de quatre composantes de ce plan d'action, soit : 1. le déploiement de la fonction conseil de la Direction des ressources humaines auprès des facultés et services (implantation du guichet unique); 2. l'application du plan de relève des cadres et professionnels; 3. l'établissement d'un centre de soutien au recrutement du corps professoral par les facultés; 4. la définition d'une proposition d'aménagement des contrats de travail en accord avec le projet institutionnel [acétate 45].

Administration et finances

Au cours de l'année 2002-2003, les principales responsabilités du vice-rectorat exécutif seront liées au suivi des grands projets de construction, de manière à assurer le respect des échéanciers et des coûts prévus; au maintien des équilibres budgétaires, lequel apparaît crucial considérant que l'année 2002-2003 constitue la dernière année du plan triennal de réinvestissement dans les universités, et qu'une incertitude pèse sur la situation budgétaire pour l'année 2003-2004; à une participation active à la définition des paramètres de la nouvelle formule de financement, le vice-recteur exécutif présidant le comité MEQ-CREPUQ mis en place à cette fin [acétate 46].

Le développement

Les démarches et activités relatives au développement concernant surtout la fin de la campagne «Un monde de projets», soit la sollicitation accrue des donateurs majeurs individuels, la réalisation de la campagne promotionnelle auprès des diplômés et la sollicitation, la mise en place du programme de reconnaissance révisé, la mise en place de la stratégie de fidélisation, l'organisation et la présentation de l'événement de clôture de la campagne au printemps 2003, et la préparation de l'après campagne [acétate 47].

Les relations avec les diplômés

Le recteur signale que les efforts et actions entrepris depuis quatre ans afin d'accroître la notoriété de l'Université sur les plans national et international devront être

complétés par des démarches de rapprochement de ses 170 000 diplômés. En 2002-2003, il est prévu de concrétiser ces efforts par des actions particulières, notamment : le développement du sentiment d'appartenance, par l'établissement de stratégies facultaires et le recours aux fêtes du 125^e anniversaire; la création de sections de diplômés à l'extérieur (Toronto, Ottawa, New York); le développement, là où ils n'existent pas, de bulletins facultaires à l'intention des diplômés; l'intensification des communications avec les diplômés pour leur offrir des activités de perfectionnement [acétate 48].

TROISIÈME PARTIE : UNE VISION D'AVENIR– LES GRANDES ORIENTATIONS 2003-2006

Le recteur mentionne qu'au cours des prochaines années, le positionnement et le rôle de l'université seront affirmés en fonction de différents éléments de contexte, dont les plus importants sont liés à l'impact des grands développements scientifiques et technologiques sur la société et sur l'économie; au phénomène de globalisation et d'internationalisation des économies et des savoirs; au développement dans le secteur des sciences de la vie et des enjeux éthiques afférents; à la nécessité, dans un monde de plus en plus globalisé, de développer une meilleure compréhension des cultures et des valeurs [acétate 50]. En regard d'un tel contexte, on constate que les freins à un développement harmonieux de monde nouveau seront moins d'ordre scientifique ou technologique que d'ordre social, éthique, culturel et environnemental. Ces préoccupations interpellent donc l'institution universitaire plus que tout autre institution de nos sociétés, car elles concernent les trois fondements de sa mission : l'enseignement, la recherche et le transfert des connaissances.

En regard de ces transformations, l'évolution récente de l'emploi par type de formation montre que la demande, déjà forte, de main-d'œuvre ayant une formation universitaire s'intensifiera au cours de la prochaine décennie. Ainsi, au Canada, les données indiquent qu'entre 1990 et le premier trimestre de 2002, le nombre d'emplois occupés par des personnes qui ne possédaient pas de diplôme d'études secondaires a chuté de 34 %, alors que, pour la même période, le nombre d'emplois occupés par des détenteurs d'un grade universitaire (tous cycles confondus) a augmenté de 60 % et de 64 % pour les emplois qui exigent un diplôme de 2^e ou de 3^e cycle (données de Statistiques Canada) [acétate 51]. Les données sur les prévisions du marché du travail au Québec indiquent que d'ici 2005, le nombre d'emplois disponibles augmentera selon une proportion de 1,4 % par année, soit 250 000 emplois supplémentaires. Au total, 600 000 postes seront à pourvoir (43 % découlant de la croissance et 57 % du remplacement), et une proportion de 60 % de ces postes exigera de détenir un diplôme d'études postsecondaires (données d'Emploi Québec) [acétate 52]. L'ensemble des secteurs de la formation sera sollicité pour combler ces besoins de main-d'œuvre hautement qualifiée. De même, les titulaires de doctorat seront de plus en plus demandés, entre autres en raison des besoins en formation. Ainsi, d'ici 2010, les universités canadiennes auront besoin de 3 000 professeurs par année. Les données évaluées indiquent un besoin de 40 000 Ph.D. d'ici 2011 (20 000 nouveaux postes de nouveaux professeurs en raison de la croissance et 20 000 embauches pour le renouvellement du corps professoral). Actuellement, bien que les universités canadiennes forment annuellement 4 000 Ph.D., une proportion de 60 % de ces diplômés sont employés par des secteurs extrauniversitaires, lesquels auront aussi à combler des besoins importants de main-d'œuvre hautement qualifiée [acétate 53]. Ainsi, l'institution universitaire aura à combler une demande excédentaire d'environ 20 000 diplômés du 3^e cycle au cours des dix prochaines années. Bien qu'une partie de cette demande pourra être satisfaite par l'immigration, on doit toutefois tenir compte du fait que la concurrence sur le marché international sera plus accentuée.

En regard de la situation propre au Québec, l'Université de Montréal sera interpellée par les besoins liés à la formation de la relève dans plusieurs secteurs. On s'attend ici à un manque de professionnels dans un nombre croissant de spécialités, particulièrement dans le secteur biomédical et dans celui de la santé. Dans le cas de ce dernier secteur, des besoins particuliers sont attendus dans les domaines de la médecine, des sciences infirmières et de la pharmacie, et dans les secteurs paramédical et périmédical [acétate 54]. Considérant la proportion, au Québec, des professionnels dans ces domaines et secteurs formés par l'Université de Montréal, on constate que celle-ci

constitue un élément clef de la réponse aux besoins en formation de professionnels de la santé. Les données montrent qu'actuellement, la proportion annuelle des diplômés des universités québécoises issus de l'Université de Montréal est de 34 % en médecine, de 55 % en médecine dentaire, de 53 % en pharmacie, de 60,5 % en sciences infirmières, de 100 % en optométrie et de 50 % pour tout le secteur paramédical [acétate 55].

Un autre élément de contexte à considérer est lié à la situation de la recherche universitaire au Canada. Le gouvernement canadien s'étant fixé comme objectif de passer du 15^e au 5^e rang en regard de l'intensité nationale des efforts de recherche et d'innovation, celui-ci souhaite augmenter de 5 % par année le nombre d'étudiants inscrits à la maîtrise et au doctorat. Également, considérant l'augmentation des budgets des grands conseils fédéraux (augmentation moyenne de 16 % par année depuis 1998), on prévoit qu'un montant de plus de 500 M\$ sera ajouté aux trois conseils d'ici 2005 [acétate 56]. L'Université doit donc tenir compte sérieusement des enjeux liés à la recherche de pointe.

Depuis 1998, l'Université a défini une série de mesures et d'actions qui se sont révélées cohérentes en regard des transformations évoquées précédemment. En enseignement, les actions posées ont tenu en l'augmentation du nombre, de la qualité et de la diversité de la provenance de ses étudiants; la mise en place de programmes d'études nouveaux ou reformulés en fonction de critères de qualité, de pertinence et d'ouverture; l'accroissement du financement des étudiants; le soutien à la persévérance et à la réussite pour rehausser la qualité et accroître la diplomation; l'utilisation accrue des nouvelles technologies de l'information et de la communication; l'accélération de l'internationalisation des formations; l'accroissement de la mobilité des étudiants; la transformation de l'environnement d'accueil, d'enseignement et d'encadrement des étudiants sur l'ensemble du campus [acétate 57]. Ces mesures, appliquées à l'ensemble des cycles d'études, doivent être accentuées au niveau des études de deuxième et de troisième cycles. En recherche, l'Université a réalisé le développement de milieux d'excellence en recherche, de manière à assurer un recrutement de professeurs et de chercheurs de très haut niveau, à maintenir un environnement d'encadrement et de recherche de qualité, et à créer des pôles scientifiques et technologiques d'envergure internationale [acétate 58].

En regard des transformations attendues et des actions entreprises par l'Université, le renouvellement du corps professoral apparaît comme en enjeu majeur. Au cours des cinq prochaines années, l'Université aura besoin de 100 nouveaux professeurs par année, afin de maintenir sa position relative au Canada et de l'accroître dans des secteurs particuliers, afin de consolider ses secteurs d'excellence en recherche et d'en développer de nouveaux dans des domaines porteurs, et afin d'augmenter le nombre de ses milieux de calibre international en matière de recherche et d'encadrement aux études supérieures [acétate 59].

Considérant le contexte de transformations décrit, le recteur précise les grandes orientations qui en découlent et qui permettront à l'Université de poursuivre sa mission historique et de remplir le rôle que lui confère son positionnement, soit des orientations liées à la poursuite de l'ensemble des mesures mises en place pour accroître la qualité, la pertinence et l'ouverture des programmes et des enseignements, avec une attention particulière aux diverses composantes de leur internationalisation; la réalisation du plus grand nombre de milieux de calibre international en matière de formation aux études supérieures et de recherche; l'établissement d'infrastructures de soutien à l'enseignement et à la recherche nécessaires à la réalisation d'une université de calibre international; l'assurance d'une contribution majeure de l'Université à l'atténuation, à court terme, et à la solution, à moyen terme, du problème de pénurie croissante des professionnels dans les secteurs du biomédical et de la santé; la création d'un environnement et des conditions de travail incitant l'ensemble des personnels et des professeurs à réaliser les grands projets institutionnels; l'assurance que les ressources financières à la disposition de l'Université soient à la hauteur de sa mission, par une défense vigoureuse de ses besoins essentiels [acétates 60, 61]. Les priorités d'action 2003-2006 seront donc définies sur la base de ces grandes orientations, et seront présentées au cours de l'année 2002-2003 aux instances de l'institution.

Le président des délibérations signale que dans le cadre de la déclaration annuelle du recteur à l'Assemblée universitaire, la durée de la période de questions n'est pas limitée (habituellement 20 minutes lors d'une séance régulière). Il invite donc les membres qui le souhaitent à adresser au recteur leurs questions sur les éléments de sa présentation. Il signale auparavant que des exemplaires de la déclaration annuelle du recteur, *Une vision d'avenir*, ainsi que des acétates de la présentation, sont disponibles à la sortie de la salle. Le texte de la déclaration sera également publié dans le journal *Forum*.

Mme Sylvie Goyer s'informe à quel moment le plan d'action 2002-2006 établi par le vice-rectorat aux ressources humaines sera présenté à la communauté universitaire. Le recteur indique que ce plan d'action a, dans un premier temps, été présenté au Conseil, lors de sa séance intensive de fin septembre, et que ses principales composantes pourront être présentées à la prochaine séance de l'Assemblée universitaire.

M. Stéphane Molotchnikoff souhaite intervenir sur trois éléments de l'allocution du recteur. Une première question porte sur les actions de l'Université dans le développement des TIC. Considérant que la plupart des universités américaines ont mis l'ensemble de leurs cours et programmes disponibles sur Internet, M. Molotchnikoff s'informe de la position envisagée par l'Université en regard d'une telle pratique. Une deuxième remarque porte sur le corps professoral. M. Molotchnikoff comprend les conditions avantageuses offertes aux nouveaux professeurs ainsi que le contexte d'excellence, de développement et de concurrence qui les déterminent. Par ailleurs, il lui semblerait important de considérer également les conditions des professeurs déjà en exercice, de manière à assurer une situation plus équilibrée du corps professoral. Finalement, M. Molotchnikoff s'interroge sur les modalités prévues aux fins de l'évaluation des enseignements, plus particulièrement en regard de la possibilité d'une trop grande fréquence de ces évaluations au cours d'une même année.

Sur la question de l'accessibilité des cours et programmes sur le site web de l'Université, le recteur mentionne que les démarches effectuées par les universités américaines constituent essentiellement des stratégies publicitaires. L'Université a mis en ligne une centaine de cours mais considérant l'effet minime de cette démarche sur l'augmentation des clientèles, on a constaté que la qualité de proximité de l'Université restait significative et qu'il n'y avait pas lieu, en conséquence, d'augmenter l'offre de cours disponibles sur Internet. Sur la situation du corps professoral, le recteur explique que la conjoncture liée aux enjeux de la relève professorale concernera l'ensemble des universités, et que, dans ce contexte, l'Université doit se préparer adéquatement afin de relever ce défi. On doit comprendre qu'il est dans l'ordre des choses que les nouveaux professeurs bénéficient de possibilités qui n'avaient pas cours auparavant. Par ailleurs, il importe de ne pas percevoir le renouvellement du corps professoral comme une menace pour celui déjà en place, et de considérer les enjeux auxquels l'institution doit faire face afin de déterminer une stratégie de renouvellement de son corps professoral qui puisse lui permettre de répondre aux exigences des transformations attendues et de bien se positionner en regard de ces nouveaux contextes, et ce au cours des prochaines décennies. Sur le processus d'évaluation des enseignements, le recteur rappelle que le rapport qui avait été déposé prévoyait des modalités qui ont été examinées par l'Assemblée universitaire. Essentiellement, ces démarches visent l'évaluation de la qualité de l'enseignement et de l'encadrement, et sont habituellement effectuées à la fin des activités. Il n'y a donc pas lieu de craindre une multiplication de modalités d'évaluation. Bien que la qualité des enseignements à l'Université se soit révélée excellente, et que les professeurs soient évalués selon certaines fréquences, il reste important d'appliquer ces modalités d'évaluation selon un suivi régulier.

Mme Thérèse Cabana demande plus de précisions sur le secteur du *conseil génétique*, évoqué dans la section du plan d'action 2002-2003 portant sur les études supérieures (développement de programmes conjoints multidisciplinaires et interdisciplinaires de deuxième et de troisième cycles dans les secteurs *conseil génétique, environnement, politiques, impact et valorisation des sciences et des technologies, nanosciences et nanotechnologies*), et sur le Centre Robert Cedergren sur la complexité

en biologie. Au sujet de ces développements annoncés, Mme Cabana signale son inquiétude quant à la création de structures parallèles et d'un dédoublement du corps professoral. Le recteur mentionne que le dossier du développement de programmes d'études supérieures dans le secteur *conseil génétique* étant sous la responsabilité de la Faculté des études supérieures, le doyen, M. Louis Maheu, absent à la séance d'aujourd'hui, sera mieux en mesure de présenter les précisions demandées à la prochaine séance de l'Assemblée. À la suite d'interventions de M. Patrick Vinay et de M. Luc Granger, qui ont participé aux travaux du comité de mise sur pied d'un programme de formation en conseil génétique à la Faculté des études supérieures, il est précisé que les responsables formés en conseil génétique peuvent intervenir auprès des familles présentant une problématique génétique particulière, etc., et que ce secteur représente un axe de recherche important. Sur l'établissement du Centre Robert Cedergren sur la complexité en biologie, le recteur explique que ce projet veut permettre à l'Université de se positionner dans ce secteur de la biogénétique de manière à y occuper un rang qui lui revient, considérant les ressources et expertises présentes dans l'institution.

M. Jean-Luc Senécal félicite le recteur et la direction pour les résultats de la campagne de financement. Par ailleurs, il remarque que, afin de financer des projets de développement, plusieurs universités canadiennes procèdent par émission d'obligations. Il demande si l'Université prévoit appliquer une telle modalité. Le recteur explique que l'approche de l'Université a cherché, dans un premier temps, à examiner la situation présente, en regard de laquelle il a été inféré qu'il n'y avait pas lieu, à cette étape et à court terme, d'avoir recours à l'émission d'obligations. Cette formule ne paraît pas intéressante à ce moment, considérant que la consolidation des états actuels de la dette hypothécaire présente des taux d'une durée inférieure à une période de 30 à 40 ans, correspondant à la période des obligations émises par certaines universités. L'analyse des financements nécessaires aux travaux de développement en cours ou prévus indique que ces financements peuvent être assurés sans avoir recours à l'émission d'obligations et à coût moindre. Par ailleurs, cette position n'exclut pas l'éventualité d'avoir recours à cette formule de financement ultérieurement.

Mme Marie-Thérèse Chicha s'informe de précisions sur la composante du plan d'action 2003-2006 du vice-rectorat aux ressources humaines relative à la définition d'une proposition d'aménagement des contrats de travail en accord avec le projet institutionnel. Le recteur mentionne que cette démarche sera fondée sur l'observation de l'évolution des qualifications pertinentes (par exemple, la flexibilité, etc.), et sur la vérification des composantes des contrats de conventions en regard des qualifications identifiées tant par l'institution que par les représentants des employés.

M. Anatole Joffe mentionne qu'il convient de l'idée voulant que les conditions offertes aux nouveaux professeurs présentent des différences et des améliorations comparativement aux conditions existantes. Par ailleurs, il se demande selon quelles proportions pourra être établie une nécessaire marge de manœuvre entre ces nouvelles conditions et les conditions actuelles, et quelles instances détermineront ces marges de manœuvre. Le recteur indique que, généralement, la première instance concernée par cette question est la direction de la faculté concernée ou du département dans le cas d'une faculté départementalisée. À partir de ce niveau, d'autres conditions doivent être portées à l'attention du vice-rectorat aux ressources humaines, et, dans certains cas, de la direction de l'Université (par exemple, pour certaines questions nécessitant un arbitrage). Selon ces modalités, tous les niveaux d'instances de l'institution sont concernés.

M. Nicolas Fournier s'interroge sur les modalités de définition des orientations au plan des études. Sur l'évaluation des enseignements, M. Fournier signale qu'il serait souhaitable que les modalités définies pour l'évaluation d'étape (évaluation formative) soient appliquées, dans la mesure où cette évaluation permettra de transmettre au professeur des indications sur les besoins des étudiants. Le recteur précise qu'en regard des programmes de premier cycle, de même que des programmes d'études supérieures, l'Université sera appelée à déterminer les balises et les orientations qui encadreront le développement des programmes d'études, afin de définir une stratégie qu'il conviendra d'appliquer de façon nuancée. L'administratrice exerçant les fonctions

de vice-rectrice à l'enseignement de premier cycle et à la formation continue et le doyen de la Faculté des études supérieures sont à constituer les données nécessaires à la préparation d'une stratégie relative au développement des programmes d'études. Les instances concernées, dont l'Assemblée universitaire, seront saisies de cette question.

M. Jean McNeil propose que le Comité de l'ordre du jour prévoie la présentation, lors de la séance de décembre prochain de l'Assemblée universitaire et sous réserve des autres dossiers qui devront être traités à cette séance, des résultats de l'évolution des inscriptions étudiantes à l'Université (EETC), ainsi que du bilan du plan de relance. Sur l'évolution des EETC, M. McNeil rappelle que des données sur les résultats relatifs aux programmes de premier cycle, lesquels ont dépassé les objectifs prévus, et sur les résultats relatifs aux programmes de deuxième et troisième cycles, lesquels ont été moindres que ceux attendus, avaient été présentées au Conseil de l'Université. Il sera pertinent de joindre ces données à la présentation prévue, d'autant que la compilation de ces résultats aura été complétée d'ici décembre. Le recteur convient de la proposition de M. McNeil, d'autant que le rapport sur l'évolution des EETC se posera en complémentarité de la stratégie de développement des programmes d'études; le Comité de l'ordre du jour en tiendra compte dans la préparation de la séance du mois de décembre.

M. André Desrosiers s'informe si le contexte budgétaire actuel de l'Université affecte ses fonds capitalisés. Le recteur indique que, semblablement aux universités canadiennes et américaines, ces fonds (incluant le régime de retraite et le fonds de dotation) sont touchés par la situation budgétaire. Le vice-recteur exécutif précise par ailleurs que, pour la dernière année, le rendement du régime de retraite a été supérieur à celui du groupe de référence (soit un rendement positif de 6 %, alors que le groupe de référence a connu un rendement négatif de 6 %); le fond de dotation a présenté un rendement positif de 2 %.

AU-438-3 RECOMMANDATION AU CONSEIL RELATIVE
À LA NOMINATION DE DEUX OFFICIERS DE
LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES À
LA COMMISSION DES ÉTUDES

AU-438-3

Mme Denise Angers présente le projet de recommandation mentionné. La délibération AU-339-2.2 prévoyant que trois officiers de la Faculté des arts et des sciences (outre le doyen) siègent à la Commission des études, et deux de ces postes étant vacants, le Conseil de la FAS recommande à l'Assemblée la nomination de deux de ses officiers.

Sur proposition du Conseil de la Faculté des arts et des sciences et, à l'unanimité des voix, l'Assemblée universitaire recommande au Conseil de l'Université la nomination de Mme Maryse Rinfret-Raynor, vice-doyenne aux études, et de M. Sang Nguyen, vice-doyen aux affaires professorales, comme membres de la Commission des études, à titre d'officiers de la Faculté des arts et des sciences, pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2006.

AU-438-4 CLÔTURE DE LA SÉANCE

AU-438-4

La séance est levée à 16 heures 05.

Adopté le 4 novembre 2002, délibération AU-440-2

Le président,

Le secrétaire,

Robert Lacroix

Michel Lespérance